Depuis 50 ans auprès des agentes et agents publics de l'environnement



Complémentaire santé, ce qu'il faut retenir

Bilan 2026 et perspectives tarifaires - FSU Ecologie

En septembre, la Commission paritaire de pilotage et de suivi s'est réunie à deux reprises pour faire le point sur la complémentaire santé gérée par ALAN et préparer les tarifs 2027. Voici l'essentiel.

Deux logiques de financement distinctes

Le socle obligatoire doit s'équilibrer : les cotisations versées doivent couvrir les remboursements de soins.

Pour les options facultatives, les tarifs ont été fixés par ALAN lors de l'appel d'offres, puis évoluent avec la vie du contrat. Si les cotisations ne couvrent pas les soins, ALAN peut les relever de 10 % maximum par an, avec l'accord du ministère. Si elles les dépassent, le ministère peut, en théorie, demander une baisse.

Un socle excédentaire, des options déficitaires

Le socle a dégagé 10 millions d'euros d'excédent en 2025, et 2026 devrait de nouveau se terminer largement dans le vert. L'essentiel de cette somme est conservé sur un compte lié au contrat, pour compenser d'éventuels déficits futurs. D'ailleurs, si les cotisations restent les mêmes, ALAN anticipe un déficit après 2027.

Pour les options, la situation est inverse : les cotisations de 2025 étaient très insuffisantes, ce qui a conduit à une hausse en 2026. Elle ne suffira pas à rétablir l'équilibre en 2026, dans des proportions variables selon les options.

Nos demandes

Face à ce constat, la FSU Ecologie a demandé :

- la baisse des cotisations du socle en 2027, baisse déjà demandée par la FSU en 2026 : il n'est pas utile de constituer des réserves encore plus importantes, alors que le pouvoir d'achat des agents est mis à rude épreuve.
- aucune hausse pour les options : si les tarifs de départ ont été fixés trop bas par ALAN, ce n'est pas aux agents d'en supporter les conséquences par de fortes augmentations année après année.
- confier l'excédent du socle à la Caisse des Dépôts et Consignations en attendant son utilisation, pour financer des projets d'intérêt général au service des politiques publiques de l'État.

Bon à savoir pour les futurs retraités

Le barème d'aide à la cotisation des retraité·es a fortement évolué, avec une aide nettement plus élevée. Dans le cadre de la recherche d'une complémentaire santé, les futur.es retraité.es ont intérêt à consulter les nouvelles conditions d'aide à la cotisation.

En une phrase : le socle gagne de l'argent, les options en perdent. La FSU Ecologie demande de baisser le premier, de ne pas augmenter les secondes, et rappelle que l'aide aux retraités a beaucoup augmenté.

Vos représentants FSU Ecologie restent à votre disposition pour toute question.